

① #

04-14-2000

03/20/00

Form PTO-1594 1-31-92 A 2842D-US
Docket No. A2842D-US

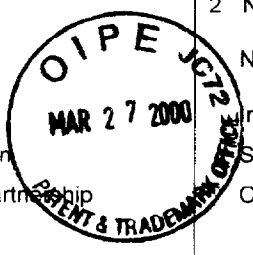


U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE
Patent and Trademark Office

101320365

To the Honorable Commissioner of Patents and Trademarks: Please record the attached original documents or copy thereof.

1. Name of conveying party(ies): Rhone-Poulenc Rorer SA		2. Name and address of receiving party(ies): Name: Aventis Pharma SA	
<input type="checkbox"/> Individual(s)	<input type="checkbox"/> Association	Internal Address:	
<input type="checkbox"/> General Partnership	<input type="checkbox"/> Limited Partnership	Street Address	20, avenue Raymond Aron
<input checked="" type="checkbox"/> Corporation-State	France	City:	Antony State: Zip: 92160
<input type="checkbox"/> Other			FRANCE
Additional name(s) of conveying party(ies) attached? Yes <input type="checkbox"/> No <input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/> Individual(s) citizenship	
3. Nature of conveyance		<input type="checkbox"/> Association	
<input type="checkbox"/> Assignment	<input type="checkbox"/> Merger	<input type="checkbox"/> General Partnership	
<input type="checkbox"/> Security Agreement	<input checked="" type="checkbox"/> Change of Name	<input type="checkbox"/> Limited Partnership	
<input type="checkbox"/> Other		<input checked="" type="checkbox"/> Corporation-State	France
Execution Date:	December 21, 1999	<input type="checkbox"/> Other	
		If assignee is not domiciled in the United States, a domestic representative designation is attached <input type="checkbox"/> Yes <input checked="" type="checkbox"/> No	
		(Designations must be a separate document from Assignment) Additional name(s) & address(es) attached? <input type="checkbox"/> Yes <input checked="" type="checkbox"/> No	



4. Application number(s) or registration number(s):	
A. Trademark Application No.(s) 75/491,359	B. Trademark registration No.(s)
Additional numbers attached? <input type="checkbox"/> Yes <input checked="" type="checkbox"/> No	

5. Name and address of party to whom correspondence concerning document should be mailed:		6. Total number of applications and registrations involved: 1	
Name:	Ross J. Oehler, Esq.	7. Total fee (37 CFR 3.41): \$ 40.00	
Internal Address:	Aventis Pharmaceuticals Products Inc. Legal-Patents; #3C43	<input type="checkbox"/> Enclosed	
Street Address:	P.O. Box 5093	<input checked="" type="checkbox"/> Authorized to be charged to deposit account 18-1982	
City:	Collegeville State: PA Zip: 19426-0997	8. Deposit Account number: 18-1982	

DO NOT USE THIS SPACE

9. Statement of signature.
To the best of my knowledge and belief, the foregoing information is true and correct and any attached copy is a true copy of the original document.

Ross J. Oehler
Name of Person Signing

Signature

3/20/00
Date

Total number of pages including cover sheet, attachments, and document: 7

Mail documents to be recorded with required cover sheet information to:
Commissioner of Patents & Trademarks, Box Assignments
Washington, D.C. 20231

04/14/2000 JSHABAZZ 00000058 181982 75491359
01 FC:481 40.00 CH

TRADEMARK
REEL: 002049 FRAME: 0959

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

Directeur Général Jean-Claude Leseur

FRANÇAISES PAR ACTION

Dimanche 19 à Mardi 21 décembre 1999

101^{ème} année

N° 353 à 35



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

DEPARTEMENTS	75	78	92	93	94
CONSTITUTIONS	62	68	69	70	71
TRANSFORMATIONS	63				
MODIFICATIONS	64	68	69	70	71
FUSIONS OU SCISSIONS (PROJETS OU RÉALISATIONS)	65				72
DISSOLUTIONS	65		70	71	72
DISSOLUTIONS-CLÔTURES	65		70		
CLÔTURES DE LIQUIDATION	66	68	70		72
AVIS AUX ACTIONNAIRES OBLIGATAIRES SOCIÉTAIRES					
CONVOICATIONS AUX ASSEMBLÉES	66				
AVIS DE RÉUNION VALANT AVIS DE CONVOCAION					
ÉMISSIONS ACTIONS OU OBLIGATIONS					
AVIS FINANCIERS					
CAUTIONS ET GARANTIES					
VENTES DE FONDS	67			71	
CESSIONS DE DROITS					
RÉSILIATIONS DE BAUX					
AVIS D'APPORTS				70	
LOCATIONS-GÉRANCES					
AVIS RELATIFS AUX PERSONNES				70	
ADJUDICATIONS					
BILANS					
PETITES ANNONCES					
VENTES AUX ENCHÈRES DES NOTAIRES					

Par Arrêtés de Messieurs

Le Préfet de Paris

du 22/12/1999.

Le Préfet des Yvelines

du 21/12/1999

Le Préfet des Hauts-de-Seine

du 30/12/1999

Le Préfet de la Seine-St-Den

du 29/12/1999

Le Préfet du Val-de-Marne

du 21/12/1999

Le GIE GAZETTE DU PALAIS

JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS

a été désigné comme

publicateur officiel en 1999

pour les départements de Paris

Yvelines, Hauts-de-Seine

Seine-Saint-Denis, Val-de-

Marne, de toutes annonces

judiciaires et légales, et

matière de procédure civile et

de toutes celles présentes en

matière de commerce, et

liquidations des biens, et

redressement judiciaire, ainsi

que de tous les actes de

sociétés.

Les surfaces consacrées aux

titres, sous-titres, filiales,

paragraphe et alinéas sont

définies par les arrêtés

d'habilitation.

N.B. L'administration décline

toute responsabilité quant à

l'exactitude des annonces légales.

8, RUE SAINT AUGUSTIN 75080 PARIS CEDEX 02

01 47 03 10 10 www.jsa.fr

FAX FORMALITÉS : 01 47 03 99 55

FAX INSERTIONS : 01 47 03 99 00 et 01 47 03 99 11



TARIF PUBLICITAIRE

AVIS FINANCIERS

40,00 F 6,70 €

AVIS DIVERS

35,00 F 5,33 €

LA LIGNE + T.V.A.

ANNONCES LÉGALES

75 27,20 F 4,14

78 26,70 F 4,07

92 27,20 F 4,14

93 27,20 F 4,14

94 27,00 F 4,14

TRADEMARK

REEL: 002049 FRAME: 0960

☆92☆ HAUTS-DE-SEINE ☆92☆

SOCIÉTÉS

CONSTITUTIONS

SOCIÉTÉ LYDA France SARL AU CAPITAL DE 300 000 FRCS SIEGE SOCIAL : 22390 VILLENEUVE-LA-GARENNE 43 AVENUE JEAN MOULIN

Aux termes d'un acte ssp du 15 décembre 1999, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : SOCIÉTÉ LYDA France FORME : SARL OBJET : fabrication, la production, le négoce de vêtements de prêt à porter enfants, hommes et femmes, ainsi que le commerce de produits et vêtements de souvenirs, toutes activités fonctionnelles et notamment toutes prestations de services pouvant être nécessitées par la gestion des sociétés créées ou acquises, l'étude, l'obtention, l'acquisition, la concession de toutes inventions, brevets, licences de brevet, marques et procédés. SIEGE SOCIAL : 22390 VILLENEUVE-LA-GARENNE, 43, AVENUE JEAN MOULIN CAPITAL : 300.000 FRCS DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS GERANCE : Mr MARCIANO Meyer demeurant 17 rue Pierre DOUDDU à ASNIERES(92460) La société sera immatriculée au TC de NANTERRE. 915737

S.B.Z.G. Société Civile 90 capital de 150.000 Euros Siège social : 92700 COLOMBES 19, rue Cugnet

Par acte ssp en date à Paris du 02/12/99, il a été constituée une société ayant pour : Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S. de NANTERRE. Forme : société civile Dénomination : S.B.Z.G Capital : 150 000 Euros Siège social : 19, rue Cugnet, 92700 COLOMBES. Objet social : l'acquisition de tous immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement. Gérance : Monsieur Michel GAMOAND, demeurant 127, avenue Jean Baptiste Clément 92100 BOULOGNE. Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales. 915735

CITADELLE 2000 SOCIÉTÉ CIVILE AU CAPITAL DE 450.000 FRCS SIEGE SOCIAL : 43300 NEUILLY SUR SEINE 41 rue Madeleine MICHELIS

Aux termes d'un acte authentique du 9 décembre 1999, reçu par Me Christelle WARGNY, notaire associé à COLOMBES (Hauts de Seine) 23 avenue Henri Barbusse, il a été constituée une société pro-

centant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : CITADELLE 2000 FORME : SOCIÉTÉ CIVILE OBJET : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la maintenance, l'administration, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et plus spécialement, l'immeuble sis à ANS EN NE (Ile en RA), limités La Bourg, hôtel « LE SENECHAL » ; Et ce soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'apport ainsi que de crédit, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en faire l'objet. SIEGE SOCIAL : 42200 NEUILLY SUR SEINE 41, rue Madeleine MICHELIS CAPITAL : 450.000 FRCS DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. GERANCE : Mr Christophe DUCHARME et Mme Marina, Anne CHARLANDER épouse DUCHARME demeurant ensemble 41 rue Madeleine MICHELIS à NEUILLY SUR SEINE (92200). La société sera immatriculée au TC de NANTERRE. 915796

MODIFICATIONS

CONSORTIUM EUROPEEN D'ECHANGES COMMERCIAUX INTERNATIONAUX COIPEX SA A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 3.097 500 FRCS SIEGE SOCIAL : 92150 ANTONY 12 44, AVENUE FRANCIS COMMERCE 92000 ANTONY

Aux termes d'une assemblée extraordinaire du 25 novembre 1999, il a été décidé d'augmenter le capital d'un montant de 322.542,50 frs pour le porter à 4.020.042,50 frs, et de convertir en euros, celui-ci étant à présent de 612 850 FIJROS. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Le dépôt sera effectué au TC de NANTERRE. 915703

GENTIA SOFTWARE Société Anonyme au capital de 250 000 Francs Siège social : 92100 BOULOGNE 116, Rue de Sully 414 4TH 4RD R.C.S. NANTERRE

Par AGO du 01/12/99, les actionnaires ont désigné M. Stephen FLUIN, de nationalité britannique, demeurant 29, Mowbray Road, Richmond - SURREY (ANGLETERRE) et M. Nicolas BRAY de nationalité britannique, demeurant The Readings, Lhellenham - GLOUCESTER (ANGLETERRE), en qualité d'administrateurs. M. Stephen FLUIN est remplacé par M. David HOLDEN, demissionnaire. 915720

GENERALE DE FINANCEMENTS ET DE SERVICES GEFISERVICES

Société en Nom Collectif au capital de 299 965.900 F Siège social : 92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX Tour Europlaza - La Défense 4 20, avenue André Prothin 902 000 420 R.C.S. NANTERRE

L'assemblée générale des associés réunie le 15 décembre 1999, a pris acte de la démission de M. Paul MURPHY de ses fonctions de co-gérant à compter du 15 décembre 1999 et a décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à compter du même jour, M. Jean Pierre CHAMPION, domicilié 1, allée de la Clémence 75020 L'Etang-la-Ville. Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de Nanterre. 915732

FRAMATOME CONNECTORS INTERNATIONAL - FCI Société Anonyme au capital de 600 094,000 Euros Siège social : 349 568 240 R.C.S. NANTERRE Tour Framatome 1, Place de la Coupole 349 568 240 R.C.S. NANTERRE

Le Conseil d'administration du 15 octobre 1999 a pris acte de la démission, par lettre en date du 18 août 1999, de Monsieur Pierre CHARRETON de ses fonctions d'Administrateur, et a coopté, en remplacement, en qualité d'Administrateur, Monsieur Philippe RAULIN, demeurant 48, rue des Moulins - 78500 Sartrouville. Pour avis 915761

CAVIA LOCATION Société en Nom Collectif au capital de 2 276 090 Francs Siège social : 92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX 20, avenue André Prothin Tour Europlaza - La Défense 4 315 383 422 R.C.S. NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire réunie le 15 décembre 1999, a pris acte de la démission de M. Paul MURPHY de ses fonctions de co-gérant à compter du 15 décembre 1999, et a décidé de pourvoir à son remplacement en nommant à compter du même jour, M. Jean-Pierre CHAMPION, domicilié 1, allée de la Clémence 75020 L'Etang-la-Ville. Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de Nanterre. 915733

ISM SA Société anonyme au capital de 140 902 704 Euros Siège social : 75013 PARIS Grand Ecran, 30 place d'Italie 784 851 982 - R.C.S. PARIS

Le conseil d'administration du 14 octobre 1999 a : coopté en qualité d'administrateur Monsieur Philippe BAUCHOT, demeurant 35 rue du Grand Chêne, 94440 MAROLLES EN BRAY en remplacement de Monsieur François THAUSSON, démissionnaire ; - décidé de transférer, à compter du 13 décembre 1999, le siège social du Grand Ecran, 30 place d'Italie, 75013 PARIS à la Tour Europlaza, 20 avenue André Prothin, 92027 PARIS LA DEFENSE CEDEX. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Le conseil d'administration du 14 décembre 1999 a pris acte de la démission de Madame Catherine SIMONI en qualité d'administrateur. Le conseil d'administration a été rappelé les indications suivantes :

Objet : Acquisition propriété immobilière, prise de participations, édifices, aménagement et réalisation directs industriels de toutes opérations industrielles, commerciales financières et mobilières. Durée : 99 ans. La société, actuellement immatriculée au R.C.S. de PARIS, sera immatriculée R.C.S. de NANTERRE désormais en prêt à son égard. 915700

LABORATOIRE AVENTIS (anciennement LABORATOIRES RHÔNE-POULENC ROER) Société anonyme au capital de 50 250 000 F Siège social : 92120 MONTROUGE 11 à 18, rue de la Vanne 407 710 623 R.C.S. NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires des LABORATOIRES RHÔNE-POULENC ROER réunie le 15 décembre 1999, a décidé : - d'adopter la dénomination

LABORATOIRE AVENTIS Qui se substituera à LABORATOIRES RHÔNE-POULENC ROER - et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera des lors rédigé comme suit : Article 2 - Dénomination sociale : La dénomination sociale est LABORATOIRE AVENTIS. Ladite décision ne prenant effet qu'à compter du 17 janvier 2000. Le dépôt légal sera effectué au G.C. du Tribunal de Commerce de Nanterre 915802

AVENTIS PHARMA S.A. (anciennement RHÔNE-POULENC ROER SA) Société anonyme au capital de 2 276 090 665 F Siège social : 92160 ANTONY 20, avenue Raymond Aron 304 403 284 R.C.S. NANTERRE

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires RHÔNE-POULENC ROER SA réunie le 20 décembre 1999 a décidé : - d'adopter la dénomination

AVENTIS PHARMA S.A. Qui se substituera à RHONE-POULENC ROER SA - et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera des lors rédigé comme suit : Article 2 - Dénomination sociale : La société a pour dénomination AVENTIS PHARMA S.A. Ladite décision ne prenant effet qu'à compter du 17 janvier 2000. Le dépôt légal sera effectué au G.C. du Tribunal de Commerce de Nanterre 915800

L'EPARGNE SÉLECTIVE IMMOBILIÈRE - SELECTIO - Société anonyme au capital de 1 520 000 Euros Siège social : 75013 PARIS Grand Ecran, 30 place d'Italie 784 332 401 - R.C.S. PARIS

Le conseil d'administration du 14 octobre 1999 a : - coopté en qualité d'administrateur Madame Jocelyne BAILLEUL, demeurant 38 rue de Courcelles, 75008 PARIS en remplacement de Madame Nicole ROE, démissionnaire ; - décidé de transférer, à compter du 13 décembre 1999, le siège social du Grand Ecran, 30 place d'Italie, 75013 PARIS à la Tour Europlaza, 20 avenue André Prothin, 92027 PARIS LA DEFENSE CEDEX et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

RHÔNE-POULENC RORER S.A.

société anonyme au capital de 2.276.090 665 F
siège social : 20, avenue Raymond Aron - 92160 ANTONY
RCS Nanterre B 304 463 284

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 20 DECEMBRE 1999

L'an 1999
et le 20 décembre à 9 heures 30,

les actionnaires de RHÔNE-POULENC RORER S.A. se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire, sur la convocation qui leur a été faite par le conseil d'administration et adressée à chacun d'eux par correspondance en date du 8 décembre 1999.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

M. Gilles BRISSON préside l'assemblée en sa qualité de Président du conseil d'administration.

MM. Bernard DUBOIS et Bernard RECULEAU, qui sont - tant personnellement que comme mandataires - les deux plus forts actionnaires présents à l'assemblée et acceptant ces fonctions, sont nommés scrutateurs.

M. Alain GALLOIS est choisi comme secrétaire.

Le bureau étant ainsi composé, le Président constate que, d'après la feuille de présence, cinq actionnaires sont présents ou représentés, possédant ensemble 14.615.164 actions sur les 14.615.168 actions ordinaires composant le capital social.

L'assemblée, réunissant ainsi plus du tiers du capital social, est déclarée régulièrement constituée ; elle peut valablement délibérer et procéder au vote des résolutions.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, restera déposée au siège social conformément à la loi.

Le Président constate en outre que les commissaires aux comptes ont été régulièrement convoqués, conformément aux dispositions de l'article 231 de la loi du 24 juillet 1966.

Il rappelle ensuite que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- Rapport du conseil d'administration.
- Changement de dénomination sociale et modification corrélative de l'article 2 des statuts,
- Pouvoirs.

Puis il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- un exemplaire de la lettre de convocation adressée à tous les actionnaires,
- la copie et l'accusé de réception de la lettre recommandée adressée aux commissaires aux comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés,
- la liste des actionnaires,
- le projet de résolutions qui seront soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que le rapport du conseil d'administration, le texte du projet de résolutions, ainsi que tous autres documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables ont été tenus, au siège social, à la disposition des actionnaires pendant leur mandat, à compter du jour de la convocation de la présente assemblée, et ce, conformément aux prescriptions de la loi du 24 juillet 1966 et du décret du 23 mars 1967.

Le Président précise qu'aucun actionnaire n'a usé de la faculté conférée par l'article 138 du décret du 23 mars 1967, relative à l'envoi des documents et renseignements visés aux articles 133 et 135 dudit décret, et qu'aucun actionnaire n'a requis l'inscription - à l'ordre du jour de la présente assemblée - de projets de résolutions.

Le Président donne lecture du rapport du conseil d'administration

3.

Puis, après un échange de vues, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes tirées à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale,

sur la proposition du conseil d'administration,

délibérant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les délibérations extraordinaires,

décide :

- d'adopter la dénomination **AVENTIS PHARMA S.A.** qui, à compter du 17 janvier 2000, se substituera à **RHÔNE-POULENC RORER SA**,
- et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts qui sera dès lors rédigé comme suit :

« Article 2 - Dénomination sociale

« La société a pour dénomination **AVENTIS PHARMA S.A.** ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale,

confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures 30 et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture, par tous les membres du bureau.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président Directeur Général
Par Procuration